



Année 2021

Mairie d'Abos

Bulletin municipal

2021 : On retrouve la « pêche »...

Sommaire :

2021: une année (re)confinée	p 2
Le mot du Maire	p 3
Le budget	p 4
L'école	p 5
La retraite de maitre Pierre	p 6
Le site internet	p 7
Les travaux réalisés	p 8-9
Lotissement Puyoo	p 10-11
Nouvelle résidence	p 12
La fibre	p 13
C'était en...	p 14-15
Les inondations	p 16-17
Les pandémies	p 18
Les ordures ménagères	p 19
Ca roule pour eux	p 20-21
Services aux personnes	p 22-23
Infos pratiques et administratives	p 24-29
Economie	p 30-31
La vie des associations	p 32-38
L'état civil	p 39



Lacs des Cournères

L'année 2021 a malheureusement beaucoup ressemblé à l'année précédente, avec un virus toujours présent qui a encore perturbé notre vie quotidienne.

Dans ce contexte, les associations abosiennes ont été grandement freinées dans l'organisation de leurs manifestations, même si nous avons pu nous retrouver à l'occasion du tournoi de pétanque organisé par le Comité des Fêtes, en appliquant les protocoles préconisés.

C'est pour cette raison et dans un espoir indéfectible que la situation finira par s'améliorer qu'il a été choisi de mettre en avant une bonne nouvelle pour notre vie abosienne : le nouveau départ de l'association de pêche !

En effet, en fin d'année 2021, après quelques années de dormance, un groupe d'abosiens a décidé de relancer cette activité sur les lacs des Cournères.

Nous vous invitons donc à découvrir et profiter de cette nouvelle activité en famille dans cet agréable espace verdoyant et ressourçant des lacs des Cournères.

Nous assurons le soutien de la Mairie à cette nouvelle association, et plus largement à toutes les associations abosiennes, dans l'espoir de retrouver un retour à une vie normale en 2022...

L'équipe municipale



Rédaction et mise en page:
Commission information

11 Novembre 2021
Finis les masques !



La Marseillaise chantée par les
enfants du RPI Abos Tarsacq

Le mot du maire



Chères Abosiennes, chers Abosiens,

Mairie d'ABOS
☎ **05.59.60.03.75**
Fax **05.59.60.15.16**
✉ **mairie-abos@wanadoo.fr**
💻 **https://www.abos64.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie:
Lundi, Mardi, Jeudi: de 15h à 18h30
Vendredi : de 9h à 12h

L'année 2021 n'a guère été plus réjouissante que l'année 2020.

Nous avons connu un nouveau confinement puis la course à la vaccination qui a permis à ceux qui le souhaitent d'avoir accès à quelques activités, sous condition que les divers protocoles successifs le permettent, car par mesure de protection, de nombreuses manifestations ont vu leur organisation compliquée.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier tous les Abosiens solidaires dans ces moments difficiles, qui ont apporté leur aide ou soutenu ceux qui étaient en difficulté.

Revenons ensemble sur quelques réalisations de cette année 2021.

Au printemps dernier, le Groupe Scolaire s'est doté de climatiseurs réversibles, permettant l'été de rafraîchir les salles de classes exposées plein Sud et de pallier l'hiver à d'éventuelles pannes de chauffage. La CCLO a permis la réalisation de ces travaux en participant financièrement à hauteur de 50 % par le biais du fonds de concours.

Le lotissement Puyoo est entièrement commercialisé pour sa 1^{ère} tranche, soit 9 lots, avec des premiers habitants qui ont pu passer Noël dans leurs nouvelles maisons.

Le terrain situé rue Forcade est entièrement viabilisé, créant ainsi 4 lots à bâtir supplémentaires d'une superficie d'environ 600 m². Il ne reste plus qu'à réaliser l'enfouissement de la ligne haute tension et la mise en place d'un nouveau transformateur pour terminer l'opération.

Pour 2022, deux gros chantiers sont au programme.

Tout d'abord, la construction de la Résidence du Prat à côté de la Résidence Los Esquilhots.

Par ailleurs, un renforcement du poste électrique situé au début de la route de TARSACQ va nous permettre de réaliser un enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur diverses rues en 2 tranches. Sont ainsi concernées la rue Haït, un morceau de la route de TARSACQ, la route du bois, la rue Cournère, la rue du Prat et la route de PARBAYSE. Vous aurez ainsi à supporter quelques désagréments dans ces secteurs jusqu'à la réfection en enrobé.

Le projet d'extension du Groupe Daniel pour son extraction de granulats sur la plaine d'ABOS soulève quelques inquiétudes. A ce jour, aucun dossier de demande d'autorisation précisant la teneur du projet d'extension n'est déposé par l'entreprise. Le Conseil Municipal a délibéré contre la mise à disposition de terrains communaux situés à la plaine, d'une superficie d'environ 3 hectares, souhaitant conserver les terres pour l'agriculture.

Les moments conviviaux ont été rares en 2021. Il faut espérer qu'en 2022 nous pourrions revoir les fêtes du village et toutes autres manifestations organisées par les associations.

Restons optimistes pour retrouver une vie normale.

En conclusion, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur et surtout une excellente santé.

Prenez soin de vous.

L'équipe municipale reste à votre écoute et à votre service.

Le Budget

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	120 000 €
Charges de personnel et frais assimilés	134 600 €
Atténuation de produits	10 358 €
Autres charges de gestion courante	125 510 €
Charges financières	9 705 €
Dépenses imprévues	12 009 €
Opération d'ordre (amortissements)	3 142 €
Virement en section d'investissement	538 000 €
Dépenses	953 324 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charges	22 000 €
Produits des services du domaine	1 200 €
Impôts et taxes	440 000 €
Dotations, subventions et participations	6 320 €
Autres produits de gestion courante	25 000 €
Résultat de fonctionnement reporté	458 804 €
Recettes	953 324 €

Opérations non affectées
(mobilier, matériel bureau, achats divers
petits équipements)

Bâtiments communaux: 37 000 €
Voirie rurale: 101 000 €
Terrains : 140 000 €

Dépenses d'investissement	
Immobilisations corporelles	8 000 €
Immobilisations en cours	278 000 €
Remboursement d'emprunts	74 381 €
Dépenses imprévues	12 456 €
Subvention au budget annexe lotissement	195 000 €
Report résultat 2020	132 314 €
Dépenses	700 151 €

Fixation du Taux des impôts locaux

Taxe	Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'habitation	5,77 %	
Foncier bâti	5,31 %	18,78 %
Foncier non bâti	28,57 %	28,57 %

Recettes d'investissement	
FCTVA	8 195 €
Taxe d'aménagement	5 000 €
Compensation déficit	132 314 €
Virement du fonctionnement	538 000 €
Opérations d'ordre (amortissement)	3 142 €
Fonds de concours CCLO (clim école)	13 500 €
Recettes	700 151 €

Pas d'augmentation du taux des impôts locaux (part communale).
Attention, la part départementale (13.47 %) est reversée à la commune.

L'école

L'école d'Abos fait partie du **RPI**, regroupement pédagogique intercommunal **ABOS-TARSACQ**.

Le **SIVU** Abos-Tarsacq fixe les conditions de répartition des charges: 50% pour chacune des communes.

La mission de cet organisme est d'assurer la gestion du transport scolaire, de la cantine et de la garderie. Il emploie le personnel nécessaire qui est administré par 4 membres :

M. Jean-Pierre Cazalère (président), Mme Marie-Thérèse Mirassou (Vice Présidente), Mme Fabienne Fezans (déléguée Abos), M. Eric Chartrez (délégué Tarsacq).



Le RPI compte 122 élèves inscrits à la rentrée 2021/2022.

ABOS	Effectifs	Enseignants
PS maternelle	07	Laëtitia SALANAVE-PEHE (80%) Aurélié ROBINEAU (20%)
MS maternelle	09	
GS maternelle	08	
PS maternelle	07	Sarah CROHARE (80%) Aurélié ROBINEAU (20%)
MS maternelle	09	
GS maternelle	08	
CP	17	Nathalie THALES (Directrice)
CE1	07	

TARSACQ	Effectifs	Enseignants
CE1	05	Muriel BANCE (Directrice)
CE2	17	
CM1	16	Vanina BELLOCQ (80%) Léa CHELLE (20%)
CM2	12	

Deux services de cantine sont assurés à Abos, le 1er pour les enfants scolarisés à Abos et le 2ème pour les enfants scolarisés à Tarsacq. Ces deux services sont nécessaires car de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine. Le repas est préparé à la cuisine centrale de Monein.

Les élèves sont pris en charge à la cantine à partir de 3 ans, à la sortie de la classe jusqu'à la reprise de la classe de l'après-midi.

Le prix d'un repas pris à la cantine d'ABOS est fixé à 3,70 €

Un service de garderie est assuré à partir de 7h30 à l'école d'Abos jusqu'à l'heure des classes ou du ramassage scolaire pour les enfants scolarisés à Tarsacq.

Un service de garderie est proposé le soir à l'école d'Abos et à l'école de Tarsacq à la sortie des classes ou après l'aide au devoir, jusqu'à l'arrivée des parents (maximum 18h30).

Tarifs garderie : 1/2 heure = 1,20 € 1 heure = 2,40 € forfait mensuel = 30 €
(+ de 12h30/mois/enfant)

Horaires Ecole d'Abos (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

8h35-11h45

13h30-16h20

Horaires Ecole de Tarsacq (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

8h45-12h00

13h45-16h30

« La retraite de maître PIERRE »

Au mois de juin 2021, Pierre VERCHERE, enseignant des maternelles, annonçait son départ à la retraite au 06 juillet 2021.

Ce fut une énorme surprise car Maître Pierre, présent à l'école d'ABOS depuis plus de 20 ans, faisait partie des « meubles »... Il paraissait toujours tellement jeune et il était si mystérieux sur son âge que l'on ne s'était même pas aperçu que pour lui aussi, l'âge avançait.

Il a donc fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Il a eu à travailler avec plusieurs collègues, mais a passé une grande partie de sa carrière en compagnie de son alter-égo Maître Pierre (Bédécarrax), directeur de l'école d'ABOS durant de nombreuses années.

Il a connu le Groupe Scolaire avant et après les travaux de 2010-2011, avec une période transitoire où les classes avaient été transférées à la Maison pour Tous le temps des travaux.

Il a aussi vu l'ouverture d'une 3^{ème} classe à ABOS, au regard des effectifs qui ne cessaient de croître et toujours accompagné par les ATSEM Valérie et Céline.

Durant ces 20 années passées à ABOS, il s'est toujours occupé des classes de petite, moyenne et grande section maternelle.

Il a même pu suivre plusieurs générations en accueillant en fin de carrière des petits de maternelle dont il avait accueilli les parents sur les bancs de sa classe à son arrivée à ABOS.

Avant son départ, les enfants des 5 classes du Regroupement Pédagogique lui ont réservé une surprise en venant lui chanter une chanson en guise d'au revoir. C'était sans doute là, la plus belle manière de lui montrer combien ils avaient apprécié les moments passés avec lui. En tout cas, c'est une attention qui l'a ému.

Nous voudrions, au nom de tous les Abosiens, remercier notre cher Maître Pierre pour son implication, son sourire et sa bonne humeur tellement communicative.

Nous lui souhaitons sincèrement de profiter à fond de sa retraite et espérons avoir plaisir à le retrouver dans diverses manifestations du village, dans lesquelles il sera toujours le bienvenu.

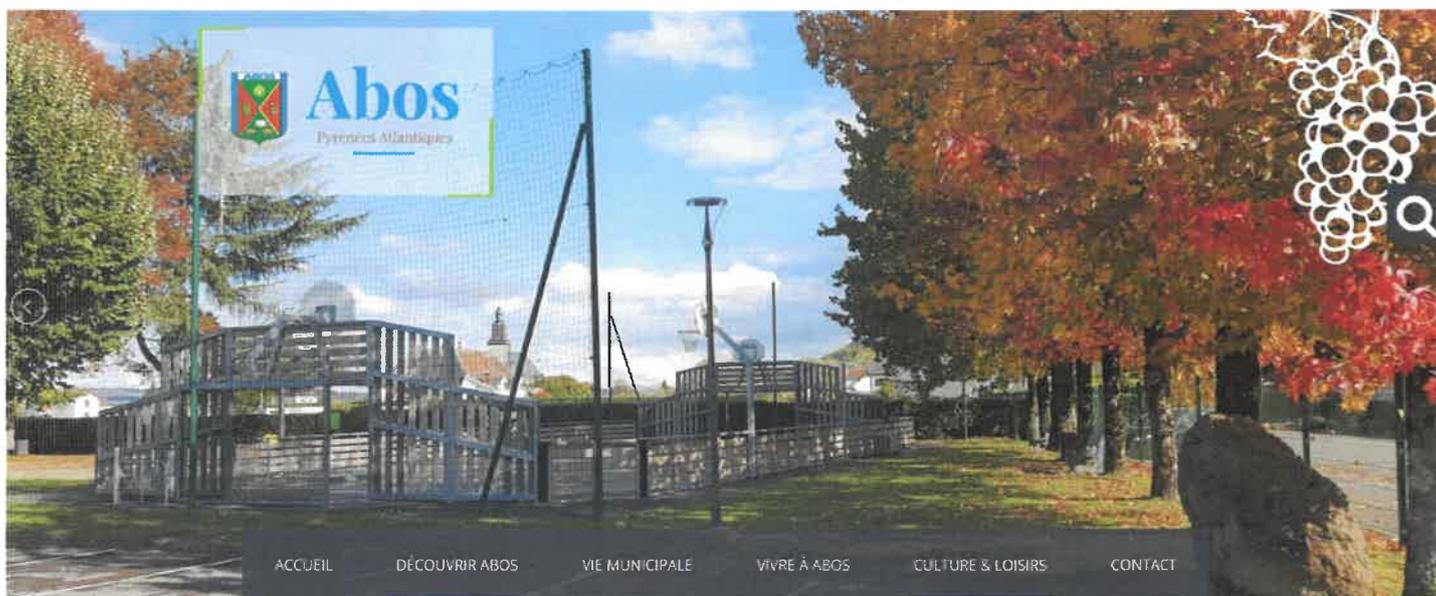


Le site internet

Suite à l'incendie du « data center OVH » ou centre de données informatiques de Strasbourg, le 10 mars 2021, notre site internet **abos64.fr** a perdu toutes ses données.

La société **net15** qui l'héberge s'est engagée à la récupération et à la reconstruction de toutes les pages. Malgré quelques pertes de documents, le site est à nouveau opérationnel depuis septembre.

Nous nous efforçons à intégrer le contenu des infos manquantes.



Agenda

TOUT L'AGENDA

Actualités

Infos Covid-19



Lire les médias



Travaux réalisés

A l'école:

Pose de la climatisation:

Une climatisation réversible équipe les 3 classes de l'école, le préau couvert, la cantine et le local sommeil. La panne de la chaudière de l'école et les délais de réparation très longs (3 semaines par manque de pièces) nous ont poussé à réfléchir à une solution de remplacement si cela devait se reproduire.

Après une recherche de subventions, l'opération a pu se réaliser grâce à une aide de la CCLO à hauteur de 50% sur une dépense de 32 405.36€



Un panneau d'information:

Un panneau a été installé devant l'école, avec le dessin réalisé par les enfants de la maternelle pour le panneau de signalisation route de la Baïse, indiquant « Groupe scolaire d'Abos » pour un montant de 357.60€ d'Abos.

Matériel pédagogique:

Un tableau blanc a été acheté pour 238.80€ ainsi qu'un bac à livres d'une valeur de 502€. Les 3 classes ont été équipées de vidéoprojecteur interactif pour la somme de 8 985.60€ financé à 50% par l'état.

A l'Eglise:



Le tabernacle:

Suite à la visite du conservateur du patrimoine, la porte du tabernacle a subi une réparation, réalisée pour un montant de 756€.

Travaux réalisés

Logement communal:

La salle de bain du logement n°5 présentait des signes de vieillissement important. Une remise en état à neuf a été effectuée pour un montant de 4380.26€.

Achat terrain:

La commune a acheté deux terrains à bâtir. L'un d'une surface de 2780m² pour 4 lots et une bande réservée à une voie piétonne reliant le lotissement PUYOO à la rue Forcade pour 63 995.60€.

Le second d'une surface de 3035m² pour 3 lots jouxtant le lotissement PUYOO pour 69 865.70€.



Entretien voirie rurale:

Chaque année, les chemins ruraux sont entretenus pour une somme de 1966.60€.

Lotissement PUYOO



Quelques nouvelles du lotissement communal dont vous pouvez voir l'évolution sur les photos ci-contre.

La commercialisation de la première tranche, comprenant 9 lots est à ce jour achevée, avec l'obtention des permis de construire pour les jeunes acheteurs.

Parmi eux, 4 couples de jeunes du village dont 1 qui a déjà 2 enfants. Les 5 autres couples viennent de villages voisins et à ce jour, 4 d'entre eux ont des enfants qui seront scolarisés à l'école du village.

Les maisons sont bien avancées puisqu'une famille a déjà aménagé cette fin d'année 2021 et que 3 autres y habiteront en ce début d'année 2022.

Dans le courant de l'année 2022, lorsque l'ensemble des maisons sera hors d'eau, hors d'air, la voirie définitive viendra donner forme au lotissement. L'aménagement des espaces verts et les plantations viendront embellir le tout.

La rue Francis Jammes traversant le lotissement sera reliée à la salle polyvalente par un chemin piétonnier, rejoignant ainsi la rue Forcade et l'arrière de la Maison pour Tous.

Pour l'instant, la commercialisation de la 2^{ème} tranche n'est pas prévue avant l'année prochaine, afin d'étaler l'arrivée des enfants à l'école. Les candidatures de jeunes Abosiens restent notre priorité, et si cette opportunité vous intéresse, vous pouvez venir vous inscrire à la Mairie.

Lotissement PUYOO

Février 2021



Février 2022



Nouvelle résidence HLM

En 2011, la résidence des Esquilhots a vu le jour sur le terrain situé à proximité du Prat. Huit logements ont été construits permettant ainsi aux jeunes du village de s'installer tout en restant à ABOS. Une rotation s'est mise en place au fur et à mesure, après l'achat d'une maison ou la construction aux lotissements communaux.

10 ans plus tard, sur le terrain restant, la municipalité envisage l'idée de créer une résidence séniors.

L'Office 64 partenaire de la commune donne un avis favorable pour construire 6 logements T3. Malheureusement, la pandémie passe par là et le projet doit être revu.

Tout d'abord, la résidence ne peut plus être séniors mais multi générationnelle. Pourquoi ? Il faudrait tous les services publics et médicaux sur le village, ce qui n'est pas le cas. Donc, l'Office préconise une mixité entre jeunes et moins jeunes pour favoriser l'entraide entre retraités et actifs.

Ensuite, le prix des matériaux de construction a fortement augmenté, ne permettant plus l'équilibre de l'opération. Le projet est donc revu et les 6 logements T3 se transforment en 8 logements avec 4 T3 et 4 T2 pour équilibrer l'opération financière avec un apport supplémentaire sur fonds propres de l'Office. Le projet pour la réalisation de ces logements collectifs est réparti en 2 bâtiments.

Le bâtiment A en simple rez-de-chaussée abrite :
2 logements T2
1 grand porche commun à l'ensemble des logements

Le bâtiment B, disposant de 2 niveaux, abrite :
3 logements (2T3 et 1T2) au rez-de-chaussée
1 local vélo
3 logements (2 T3 et 1 T2) au 1^{er} étage

Ces travaux pourraient débuter en fin d'année 2022 pour une livraison à l'été 2024.



La fibre

La Fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

Vous pouvez donc souscrire dès à présent un abonnement en fibre optique auprès d'un opérateur de votre choix. Vous trouverez l'information sur le site internet www.lafibre64.fr.

Dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), le chantier est financé par des fonds publics et des fonds privés. L'investissement total porté par SFR Collectivités et sa filiale « THD 64 » sur la durée totale de la Délégation de Service Public est de 377 millions d'euros. Ce projet ambitieux vise à couvrir 100% du territoire en Fibre Optique au cours des cinq prochaines années. Dans un esprit de solidarité territoriale, le Syndicat Mixte La Fibre64, dont est membre la communauté de communes de Lacq-Orthez, subventionne cette opération afin de lisser le coût du chantier sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques.

(source : site de la CCLO).

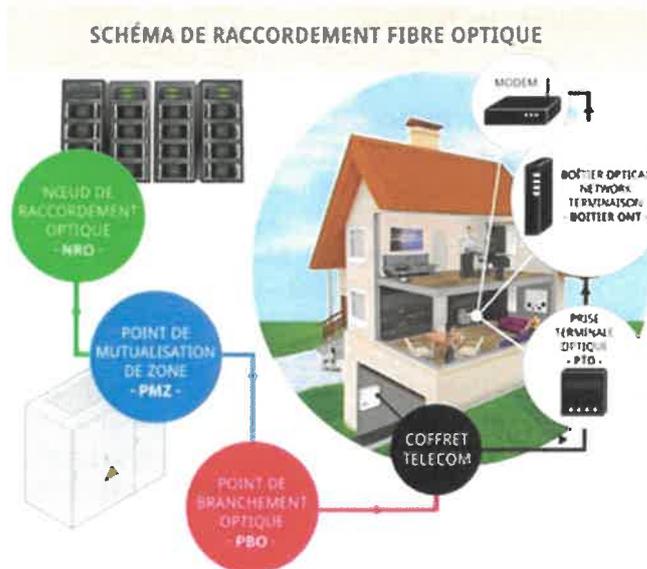
Concernant notre village, certaines maisons sont dès à présent éligibles à la fibre.

Le passage de la fibre optique de la rue jusqu'à votre maison:

Dans le cas des pavillons, le réseau local de fibre optique s'arrête devant les habitations. Les travaux d'installation de la fibre optique dans une maison démarrent donc dans la rue.

Tout commence au niveau de la chambre télécom, où arrive le réseau téléphonique et ADSL, ainsi que les câbles optiques qui desservent le quartier. C'est là que se situe le **Point de Branchement Optique**. En fonction des infrastructures existantes, il se situe sous la voirie, le cas de figure le plus fréquent, ou en aérien sur un poteau.

Dans le cas d'une installation souterraine, les techniciens vérifient que le parcours dans les fourreaux est disponible. Tout cela à l'aide d'un câble rigide, une aiguille dans le jargon. Les techniciens utilisent autant que possible les **fourreaux des câbles téléphoniques** pour tirer la fibre en parallèle. L'arrivée des fourreaux se situe généralement dans le garage, au niveau du **coffret télécom**, point d'entrée du réseau téléphonique dans votre maison.



C'était en. 1921...

1921 : Abos comptait 360 habitants.

20 mars : Réception du monument aux morts.

Le monument destiné à la commémoration des mobilisés morts pour la France sera édifié en 1921 sur la place publique devant l'église. Une souscription publique est mise en place, les dons recueillis des foyers abosiens et ceux envoyés par des émigrés en Amérique du Sud donneront une somme totale de 4434,50 F.

Le monument sera inauguré le 20 mars 1921 en présence des anciens combattants.



29 avril : Indemnités versées à toute personne qui tuera des pies car ces dernières ont fait des ravages considérables sur les récoltes.

Naissances :

Adrien BERGERON – 24 juin 1921
Euphrasie CASAUX – 18 mars 1921
Jean Eloi DIN – 24 mai 1921
Jeanne PUNTOUS – 23 juillet 1921
Jeanne Lalanne LALANNE MAGNE – 5 octobre 1921
Victor Pierre FERRAN-LACOSTE – 13 décembre 1921

Mariages :

Jean Baptiste SIMON et Marie Raphaële LASSALLE-BALIER – 25 janvier 1921
Paul BAYLE et Jeanne BAYLE – 6 août 1921
Pierre-Hippolyte NAUDET et Justine LAPERE – 8 septembre 1921
Jean Romain PICARD et Marie-Louise FORT-POEY – 22 octobre 1921

Décès :

Henri BARLET – 19 janvier 1921
Julie LASSALLE – 11 mars 1921
Jean Joseph LABATAILLE - 1^{er} avril 1921
Victor FERRAN LACOSTE - 25 décembre 1921
Jeanne VIGNEAU CAPDEVIELLE – 26 décembre 1921

C'était en 1971...

1971 : 478 habitants sont recensés en 1968 et 462 en 1975.

28 mai : Jean Marie Cazalère est élu maire.

Projet du groupe scolaire : prix 252 316,16 nouveaux francs.

Septembre : Début des travaux du groupe scolaire et réparation du clocher de l'église : charpente et couverture grise. C'est un clocher unique dans son style en Béarn et certainement en France.

22 novembre : Limite des terrains (Saligue) entre Labastide Cézéracq et Abos.

Commerces en activité sur la commune:

Dépôt de pain chez Loupéré.

Epiceries : Casaurancq – Cazalère – Beigt.

Cafés : Feugas – Hillou – Dousse.

Associations abosiennes:

Comité des Fêtes (créé en 1969).

Avenir Abosien (créé le 1^{er} septembre 1961). 3 équipes masculines : les matchs se jouaient au « prat » ; les joueurs se changeaient dans la grange de M. et Mme Lamothe.

Groupe folklorique « Caddetous e Marioulinos » (1968) photo d'illustration ci-dessous.

Quilles de Six (Café Hillou) et Quilles de Neuf (Café Feugas)

Société de Chasse « La St Hubert abosienne ».

Deux fêtes locales :

La fête du Basket se tenait au prat le 1^{er} week end du mois de mai.

La fête sur la place du village avait déjà lieu fin juin lors de la St Jean Baptiste (Saint de la paroisse)!

Naissances :

Christophe MAUNAS – 18 mai 1971

Didier FITTES-PUCHEU – 14 juillet 1971

Thierry CAZALERE – 29 juillet 1971

Muriel PICARD – 7 août 1971

José DE ALMEIDA – 6 septembre 1971

Julienne FERNANDEZ – 14 octobre 1971

Maria ALONSO – 30 décembre 1971



Mariages :

Giovanni DESSUPOIU et Marie Danielle BEIGT – 3 juillet 1971

Francis RICARDE et Solange LARREY-LASSALLE – 15 juillet 1971

Régis BRAQUEHAIS et Patricia NERSTINI – 4 décembre 1971

Décès :

Georges POTS – 26 avril 1971

Jeanne LACLAU-SICABAIGT – 25 août 1971

Gaston LOUPERE – 23 décembre 1971

Les inondations

Les épisodes pluvio-neigeux du 10 décembre 2021 et du 9 janvier 2022 ont été remarquables, si bien que notre département ainsi que nos départements voisins ont été placés en vigilance rouge pour crues et inondations par arrêté préfectoral.

Le gave de Pau, placé lui en vigilance orange, n'a pas provoqué des débordements excessifs, mais son débit a été supérieur à ceux de 2006 et de 2012, même s'il n'a pas atteint celui de la crue du 18 juin 2013, crue référencée historique par certains organismes. La fréquence de ces phénomènes nous interroge !

Sur le secteur d'Abos, les crues répétées de ces 20 dernières années ont endommagé les berges et les effets d'érosion sont bien visibles aujourd'hui. (Voir photos)

Le méandre de Labastide-Cézéracq s'est accentué en déposant un atterrissement très important de graviers, sables, galets et embâcles sur la rive droite.

Ce dépôt alluvionnaire a modifié la trajectoire du cours en direction du grand lac de gravière, favorisant une érosion très prononcée des berges. Les séries d'épis en aval ont été submergées et ne produisent plus la protection souhaitée, les épis en amont continuent de subir une forte détérioration, plusieurs buses du déversoir des eaux du lac se sont désolidarisées et baignent dans le gave.

Selon l'analyse hydromorphologique réalisée par le syndicat du bassin du gave de Pau dans ce secteur, un diagnostic a été établi : un fort risque de capture est envisagé, c'est-à-dire un risque encouru si le gave venait à rentrer dans ce lac avec effet domino possible sur les autres lacs !

Ce plan d'eau de gravière d'une superficie de 145 000 m², étant situé dans l'espace de mobilité du gave, quelles seront les conséquences si un important volume d'eau était libéré, lors d'une prochaine crue ? Des travaux de confortement seront-ils rapidement réalisés ?

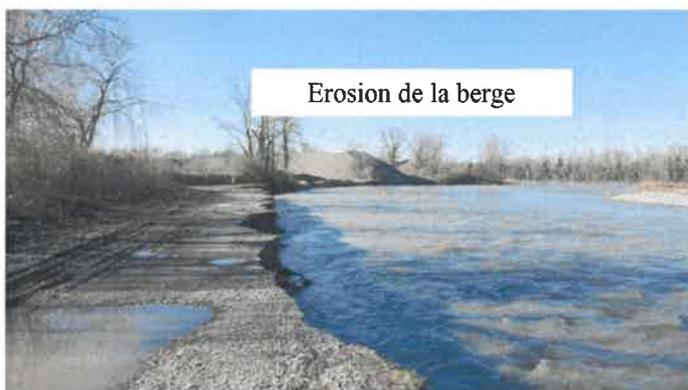
Affaire à suivre...



Déversoir désolidarisé



Epis engloutis



Erosion de la berge

Les divagations du gave depuis 2003

Ces images montrent le rapprochement du gave vers le lac de gravière avec fort risque de capture.



Les pandémies qui ont marqué l'Histoire

Entre la peste et le choléra, une chose est sûre, les épidémies continuent de s'écrire.

L'épidémie du Covid-19 est loin d'être une première dans l'Histoire. Tour d'horizon des grandes pandémies qui ont frappé l'humanité depuis l'Antiquité, provoquant la mort de millions d'individus.

La peste d'Athènes au Vème siècle avant J-C marque le déclin de l'âge d'or de la démocratie athénienne.

La peste Antonine frappe l'empire romain au cours du II ème siècle après J-C, et annonce la fin de son apogée.

La peste de Justinien dite bubonique perdure 200 ans et atteint l'Europe et l'Asie au cours du VIII ème siècle.

La peste noire ou grande peste du moyen âge se propage dans toute l'Europe de 1347 à 1353, en cause les guerres et le commerce.

La fièvre jaune sévit à plusieurs reprises entre les XVIè et XIXè siècles. Cette maladie virale est transmise par le moustique infecté. En cause, la colonisation.

Le choléra sème la panique en France en 1832. Il se caractérise par une infection intestinale grave dûe à l'absorption d'eau et d'aliments infectés par un bacille.

La variole est une épidémie très contagieuse et meurtrière qui a sévi à maintes reprises. Elle se présente par l'apparition de pustules sur le corps. L'épidémie de 1871 a été fortement ressentie en France. Grâce au vaccin cette maladie est éradiquée depuis 1980.

La grippe « espagnole » fait des ravages en 1918. Les soldats américains auraient importé un agent infectieux à la fin de la première guerre mondiale.

La grippe « asiatique » arrive du Japon en 1956. Le virus H2N2 affecte l'Asie, l'Europe et les Etats-Unis.

La grippe « de Hong Kong » se déclare en Chine. Le virus H3N2 arrive et déferle sur l'Europe en 1969.

Le SIDA est apparu au Congo entre les années 1920 et 1950. Le virus VIH1 responsable est identifié en 1983 par l'institut Pasteur. L'urbanisation et des changements dans le commerce du sexe en sont les facteurs de propagation.

A Abos, les tables décennales des registres d'état civil démontrent que l'année **1871** a été particulièrement marquée par une surmortalité dûe à une épidémie de **variole**.

Des soldats ayant été sous l'influence épidémique lors de la guerre franco prussienne, ont transmis ce virus à leur retour dans leur famille. Le virus a causé la mort de 15 personnes dans la commune.

Ordures ménagères

Une meilleure gestion de nos déchets peut avoir un impact réel sur la réduction de notre empreinte carbone. Faire évoluer la collecte des déchets devrait favoriser la réduction de 7% des émissions de CO2 de la CCLO.

A l'heure actuelle, on constate qu'à peine un peu plus d'un bac sur deux est sorti à chaque collecte (environ 60% des bacs sont sortis chaque jour de passage), avec un faible taux d'ordures ménagères présenté. La CCLO a donc décidé, en s'appuyant sur cette réalité de terrain, et par bon sens écoresponsable, de réduire la fréquence de tournée des camions. Cette initiative permettra aussi de générer une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM): une maîtrise des coûts sur ce service primordial au quotidien, qui s'accompagnera donc d'un effet positif sur le climat.

A compter du 4 Avril 2022, les jours de collecte sur le territoire de la CCLO vont donc évoluer.

A ABOS, les ordures ménagères (bac vert) seront ramassées les MERCREDIS des semaines paires (6 avril) et le tri sélectif (bac jaune) les MERCREDIS des semaines impaires (13 avril).

(source: site de la CCLO)

Dès le 4 avril
les jours de collecte
de vos bacs changent

Ramassage des bacs verts tous les 15 jours
(sauf les immeubles et secteurs mentionnés en pages 2 et 3)

Changement des jours de collecte du bac jaune et du bac vert

Collectes des déchets verts et des encombrants à domicile (sur RDV)
réservées aux + de 70 ans et aux personnes en situation de handicap

Vos jours de collectes détaillés par commune en pages 2 et 3.
 Besoin d'un rappel ?
 Téléchargez l'application Ma CCLO pour recevoir des notifications personnalisées.

Commune de communes
LACO ORTHEZ
 CCLO

Ca roule pour eux...

Delphine et Arnaud ACCART sont arrivés à Abos en 2010. De leur union sont nés Nathan, âgé aujourd'hui de 11 ans et Mathias, 9 ans. Ils ont construit leur petit nid douillet rue sedze et surtout leur garage... leur QG... En effet, ce couple de « quadra » sont tous les deux passionnés par les autos !

Tout a commencé entre 1998 et 2002 avec le tuning puis la compétition sur circuit à Arnos avec leur première auto : une AX GTI. Ensuite Arnaud est assistant mécanicien pendant deux ans avec une team de copains.

De fin 2010 à 2013, c'est avec la « TWINCUP » que la compet' continue sur circuit, toujours en amateur, pour Arnaud. Pour cette course, seules les qualités du pilote font la différence puisque toutes les autos ont la même puissance. Cette compétition demande un budget de 6000€ environ, ce qui reste raisonnable dans le monde de la course automobile, avec l'aide de nombreux sponsors et subventions. Arnaud termine vice-champion de France en 2012 et 2013 ! Ces courses se déroulent en 20 manches par pilote avec 2 courses par week-ends, sur 10 épreuves. L'abosien a partagé la voiture avec un ami d'Ozenx. Les deux compères, toujours assistés par Delphine, étaient sur tous les postes : peinture, carrosserie, mécanique,...

En 2014 et 2015, Arnaud et Delphine préparent 3 véhicules qu'ils proposent à la location. Leurs autos concourent alors pour le Grand Prix de Pau, Nogaro, Dijon, Arnos, Magny-Cours et bien d'autres. Chaque inscription à une de ces courses coûte environ 650€ ! La famille ACCART reste à la préparation, à l'assistance et à la mécanique d'après course.

C'est en 2016 que Delphine participe pour la première fois à une course, le temps d'un week-end sur le circuit d'Arnos. Elle n'a pas peur de mettre les mains dans le cambouis puisqu'elle participe à l'assistance et bien sûr à l'intendance... « c'est la vie du staff, l'entraide entre équipage, l'ambiance pendant les courses qui nous anime. C'est une passion qui nous rassemble, on retrouve nos amis que nous rencontrons sur les circuits » nous explique-t-elle.

Depuis, les enfants occupent Delphine même si Nathan et Mathias vont régulièrement voir papa sur les circuits !

De 2015 à 2021, Arnaud reste dans la compétition en Twingo et 208 racing cup en tant qu'assistant et mécano. En parallèle, ils restaurent plusieurs véhicules dans leur garage tel qu'une clio coupe qui sera revendue à un collectionneur de Loubieng. Ensuite, ils repapent une 206 S16, dans l'idée de faire des endurances de 3h mais le budget est trop élevé et l'oblige à la revendre. La recherche de sponsors est aussi de plus en plus difficile. Le couple a ensuite un coup de cœur pour une BMW cabriolet de 1996, surtout Delphine qui demande à Arnaud de la « sauver »... La pauvre voiture était dans une grange, plus rien ne marchait... Le couple l'a entièrement restaurée. Elle sort maintenant pour les grandes occasions de la famille.

Pendant le confinement, Delphine et Arnaud décident de reprendre la compétition mais à deux cette fois-ci. Ils se lancent alors à la recherche d'une nouvelle voiture après avoir vu une course à Nogaro, catégorie historique. Au printemps 2020, ils bravent les interdits pour aller chercher une Super 5 GT Turbo de 1987 à Arles, en plein confinement... Défi compliqué à réaliser au vu de la difficulté à trouver des pièces d'origine. Mais la passion du couple n'a pas de limite, ils sont prêts à tout pour atteindre leur objectif : participer au grand prix historique de Pau du 20 au 23 mai 2022 !

Nous espérons que leur projet se réalise !

Ca roule pour eux...

Delphine, la pilote du jour en combinaison bleue.



Arnaud, vice champion de France lors de la Twin cup ! (à droite de la photo)



La 206 S16



La clio



La BMW cabriolet



La super 5 GT Turbo en cours de préparation pour la compétition.



Services aux personnes

Voici le calendrier 2022 de la navette mise en place par le CCAS de Pardies. Les abosiens peuvent bénéficier de ce service gratuit tout au long de l'année pour se rendre au marché de Mourenx 3 fois par mois. Le rendez-vous est prévu sur la place située proche de la mairie.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PARDIES
SERVICE DU TRANSPORT AU MARCHÉ DE MOURENX**

CALENDRIER 2022

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MERCREDI	5		9			1		3		5		7
SAMEDI	15	5	19	9		11	2	13	3	15	5	17
MERCREDI	26	16	30	20	11	22	13	24	14	26	16	28
SAMEDI		26		30	21		23		24		26	

horaires mai à octobre : 9h15 à 11h 15

horaires novembre à avril: 9h 30 à 11 h 45

NOGUERES

ABOS

PARDIES au FRONTON ou à L'ARRÊT DE BUS DE L'ÉGLISE

NOGUERES

Services aux personnes

Les communes de l'ancien canton de Monein, dont notre village fait partie, participent financièrement au fonctionnement du centre social et culturel de Monein. L'association intervient donc sur l'ensemble de ces villages. Voici par exemple deux prestations qui vous sont proposées: BATALIS et la P'tite navette.

SAS
SECTEUR SOCIAL
ASSOCIATION

Batalis

Appels téléphoniques et visites de convivialité à domicile

Contactez le Centre Social au 05 59 21 31 30 pour rencontrer des bénévoles...

... et bavarder, boire un café, se promener, jouer à des jeux de société, lire, ...

CENTRE SOCIAL & CULTUREL DE MONEIN

Renseignements et informations à l'accueil du Centre social

27, rue du Commerce 44360 Monein
Téléphone : 05 59 21 31 30 - Fax : 05 59 21 31 31
Mail : accueil@centresocialmonein.fr
Site : www.centresocialmonein.fr

SAS
SECTEUR SOCIAL
ASSOCIATION

la P'tite Navette

Vous emmène!

Artix Monein Mourenx Oloron ... Pau

Demandez le programme à l'accueil du Centre social > 05 59 21 31 30

CENTRE SOCIAL & CULTUREL DE MONEIN

Renseignements et informations à l'accueil du Centre social

27, rue du Commerce 44360 Monein
Téléphone : 05 59 21 31 30 - Fax : 05 59 21 31 31
Mail : accueil@centresocialmonein.fr
Site : www.centresocialmonein.fr

la P'tite Navette

Pour qui?
Toute personne habitant l'ancien canton de Monein, adhérent au Centre social et culturel.

Pour quoi?
Service GRATUIT qui vous emmène au marché depuis votre domicile et vous ramène grâce à nos chauffeurs bénévoles.
Se rendre aux marchés des alentours et à des activités de loisirs.

Comment?
En réservant sa place au 05 59 21 31 30 au moins 2 jours ouvrés avant le déplacement.

* Suggérez vos idées de sorties (spectacles, marchés, marchés...) au Centre Social

ville de **monein** *Monein*

Triez tous vos emballages

Désormais tous les emballages ménagers se trient

Vos **emballages ménagers**, sauf le verre*, sont collectés dans les **bacs à couvercle jaune**.
Les couches-culottes, objets de décoration, briquets... sont à jeter avec les ordures ménagères.

BARQUETTES ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE ET EN POLYSTYRÈNE

POTS DE YAOURT, DE CRÈME FRAÎCHE ET DE FROMAGE BLANC

ASSIETTES, VERRES ET COUVERTS PLASTIQUES

BLISTERS PLASTIQUES

BOUTEILLES ET FLAONS EN PLASTIQUE

BIDONS PLASTIQUES

SACS EN PLASTIQUE ET SUREMBALLAGES PLASTIQUES DE BOUTEILLES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

BRICQUES ALIMENTAIRES ET PETITS CARTONS

PAPIERS

ETUI BAGUETTE

*le verre doit être déposé dans les colonnes à verre.

Astuces !
Les emballages doivent simplement être bien vidés, mais pas lavés. Ils ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres et doivent être déposés en vrac dans le bac jaune. Aplatissez vos emballages afin de gagner de la place dans votre bac.

Depuis 2018, une carte est obligatoire pour accéder aux déchetteries de la C.C.L.O.

Elle donne droit à 24 passages par foyer et par an.

Pour vous procurer cette carte, merci de contacter la C.C.L.O. au 05 59 60 03 46.

Frelons Asiatiques

Merci de nous signaler toute présence de nid de frelons asiatiques proche des habitations. Les bois n'entrent pas dans le périmètre d'intervention.

Appeler **OBLIGATOIREMENT** la mairie dans le cadre de la destruction du nid. Un prestataire conventionné avec la commune viendra à votre domicile. La prestation sera ainsi prise en charge par la mairie.

Infos pratiques

Les services



Changements pour la collecte des ordures ménagères: voir page 19



Collecte du tri sélectif (caissette jaune), un mercredi sur deux (les semaines impaires) à partir de 7 h. Il est recommandé de sortir vos poubelles la veille au soir en bordure de voie publique.

Les nouveaux résidents doivent contacter la C.C.L.O. au 0559600346 pour faire la demande de caissette et composteur. Ils vous seront livrés à domicile.

La déchetterie de Monein est à votre service :

☞ du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été).

La déchetterie de Pardies (route d'Artix) est à votre service :

☞ Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été), le dimanche de 9h00 à 12h00.

Déchets interdits: les ordures ménagères, les déchets toxiques, les cadavres et excréments d'animaux.

Ensemble, Protégeons l'environnement!

Des containers à verre sont implantés l'un devant la salle, l'autre chemin du Soubac.

Il est interdit de déposer vos ordures ménagères dans les containers de la salle polyvalente réservés aux utilisateurs de celle-ci.



Un collecteur à piles usagées est à votre disposition à la mairie.

Les transports

La ligne 802 du Transport 64 Artix - Mourenx - Monein - Pau traverse notre village et marque 2 arrêts (Mairie et sortie village route de Tarsacq) aux heures ci-dessous pour un tarif de 2 euros le voyage :

Toute l'année (sauf du 15 juillet au 15 août) :

Sens Artix - Pau : 6h47, 7h54, 12h47, 15h02 et 18h57 du lundi au samedi

Sens Pau - Artix : 7h31, 8h31, 12h53, 16h03, 17h53 et 19h08 du lundi au samedi

Du 15 juillet au 15 août :

Sens Artix - Pau : 7h34, 12h47, 15h02 et 19h12 du lundi au samedi

Sens Pau - Artix : 7h31, 12h53, 16h03, 17h53 et 19h08 du lundi au samedi

Un ramassage scolaire est assuré pour le collège de Monein et le lycée de Mourenx (se renseigner en mairie).

La salle communale

L'utilisation des salles communales est soumise à réglementation.

La maison pour tous et la salle polyvalente peuvent être louées **uniquement aux abosiens**, avec possibilité de prêt de matériel (tables et chaises).

Veuillez vous renseigner en mairie sur les tarifs de location des différentes salles et réserver à l'avance.

L'utilisation des salles communales est soumise à réglementation.

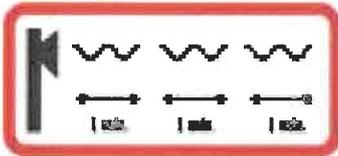
La maison pour tous et la salle polyvalente peuvent être louées **uniquement aux abosiens**, avec la possibilité de prêt de matériel (tables et chaises).

Veuillez vous renseigner en mairie sur les tarifs de location des différentes salles et réserver à l'avance.

Que faire en cas d'alerte ?

L'alerte SEVESO est déclenchée lorsque l'accident de **risque toxique par émanation de gaz** dépasse l'enceinte du site industriel concerné et menace la population et l'environnement. C'est la phase du Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Le début de l'alerte



3 signaux sonores montants et descendants d'une minute chacun, séparés par un silence de 5 secondes.

Se confiner et écouter la radio France bleu Pau Béarn FM 102,5 MHZ

Le confinement

Cela consiste à **s'enfermer** dans une pièce en dur en évitant toute entrée d'air. Cela suppose le calfeutrage de toutes les ouvertures pour stopper les échanges d'air. Dans les locaux d'habitation, les pièces de confinement les plus pratiques sont les cuisines ou les salles de bain car il y a de l'eau.

La fin de l'alerte



Le confinement cesse à l'audition de la sirène de fin d'alerte par un signal continu de 30 secondes. Aérer les pièces et **sortir** à l'air libre en respirant à travers un chiffon humide.

Les bons gestes

Réflexe N°1

Ne restez pas dehors. Enfermez vous tout de suite.



Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils y sont protégés.



Réflexe N°2

Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les. Arrêtez les ventilations.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle.



Réflexe N°3

Écoutez la radio sur France bleu Béarn FM 102,5 ou 104,8 MHZ.



Ne téléphonez pas.



Quelles autorisations pour quels travaux?



La réforme du permis de construire est entrée en vigueur depuis le 1er octobre 2007.

On distingue ainsi 3 principales demandes d'autorisations :

1 - permis de construire 2 - permis d'aménager 3 - déclaration préalable

Le **permis de construire** est sollicité pour toute extension ou construction nouvelle d'une surface > 20 m² et est instruit dans un délai de 2 mois. L'autorisation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans suivant l'autorisation. De même si les travaux sont interrompus pendant plus d'un an.

Le **permis d'aménager** est une autorisation obligatoire avant de réaliser entre autre un lotissement...

La **déclaration préalable** instruite dans un délai d'un mois, est nécessaire pour toute construction ouverte ou fermée d'une surface de plancher ≤ à 20 m² (compris les débords de toits). Les délais de péremption sont les mêmes que pour un permis de construire.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples dans lesquels vous devrez effectuer une déclaration préalable (DP), ou un permis de construire (PC) :

Panneaux solaires	<ul style="list-style-type: none"> • DP pour les panneaux installés sur le toit. • Panneaux posés au sol : aucune formalité si hauteur < 1.80m et puissance < 3kw, DP si hauteur > 1.80m et puissance entre 3 et 250 kw, PC si hauteur > 1.80m et puissance > 250kw 	Transformation d'un garage en pièce d'habitation	<ul style="list-style-type: none"> • DP si transformation d'un garage de plus de 5m² de surface close et couverte en pièce de vie
Agrandissement	<ul style="list-style-type: none"> • DP entre 5 m² et 20 m² d'emprise au sol créée., y compris débords de toits, même en cas d'abri ouvert • PC si création de plus de 20 m² (même si abri ouvert) 	Barbecue en dur	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité si - de 5m² d'emprise au sol . • DP au-dessus de 5 m².
Aménagements intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité si les travaux ne touchent pas à l'aspect extérieur. ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire. 	Terrasse	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité si - de 5 m² . • DP entre 5 m² et 20 m² . • PC au-delà de 20 m² de Shob .
Aménagement de combles (sans modification de l'aspect extérieur)	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité en dessous de 5 m² . • DP si plus de 5 m² et moins de 20 m² de surface de plancher créée • PC au-delà de 20 m² 	Piscine avec ou sans abri	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10 m² . • DP entre 10 m² et 100 m² pour un bassin découvert ou dont la couverture ne dépasse pas 1,80 m de hauteur . • PC pour un bassin découvert de + de 100 m² ou un bassin couvert dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur.
Abri de jardin	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité en dessous de 5m². • DP entre 5m² et de 20 m² . • PC si plus 20 m². 	Piscine hors sol	<ul style="list-style-type: none"> • aucune déclaration en cas d'installation moins de 3 mois par an. • DP si mise ne place plus de 3 mois dans l'année et bassin compris entre 10 et 100 m²
Création d'ouverture (modification de portes, nouvelles fenêtres...)	<ul style="list-style-type: none"> • DP 	Véranda, pergola	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité si - de 5 m² . • DP jusqu'à 20 m² . • PC si + de 20 m² .
Garage (construction)	<ul style="list-style-type: none"> • DP jusqu'à 20 m² . • PC si création de plus de 20 m² d'emprise au sol 	Modification de l'aspect extérieur (toiture, volets ...)	<ul style="list-style-type: none"> • DP • PC si les modifications de façades ou de structures porteuses s'accompagnent d'un changement de destination
Mur de clôture	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune formalité si - de 2m de hauteur . • DP à partir de 2m de hauteur, ou bien lorsqu'une délibération municipale l'impose 	Recours à un architecte	Obligatoire pour toute construction nouvelle de plus de 150 m ² ou pour une extension de l'existant conduisant à une surface de plus de 150 m ² après travaux

Surface de plancher

La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couvert, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction

Emprise au sol

L'emprise au sol est la projection verticale du volume d'une construction tous débords et surplombs inclus. se mesure au nu extérieur et prend donc en compte l'épaisseur des murs.

Démarches administratives

Extraits d'acte de naissance

A demander uniquement à la mairie du lieu de naissance en indiquant son nom et prénoms, date de la naissance. Préciser : fils (fille) deet deIl est gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Demande de carte d'identité / passeport

Pièces à fournir aux mairies équipées: (liste et coordonnées disponible en Mairie)

- ☞ Formulaire Cerfa à obtenir en Mairie, à pré-remplir sur www.ants.gouv.fr ou à télécharger sur www.service-public.fr
- ☞ Ancienne carte d'identité. En cas de perte, joindre la déclaration faite à la mairie du domicile ou déclaration de perte à faire lors du dépôt de dossier. En cas de vol, joindre la déclaration faite auprès de la gendarmerie ou du commissariat (timbre de 25 € à fournir).
- ☞ 1 photo d'identité récente
- ☞ 1 justificatif de domicile datant de moins de six mois (facture EDF, téléphone....)
- ☞ 1 copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie de naissance (uniquement en cas de première demande, de perte, vol ou expiration de longue date de l'ancienne carte d'identité).
- ☞ Uniquement pour le passeport, 1 timbre fiscal de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 ans et +, 17 € pour les - de 15 ans.

La durée de validité de la carte d'identité est désormais de 15 ans depuis le 01/01/2014. Toute carte d'identité délivrée entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 est automatiquement prolongée de 5 ans pour les personnes majeures, sans démarche particulière. En cas de voyage à l'étranger, s'assurer que le pays d'accueil a validé cette prolongation de validité en consultant le site de la Préfecture.

Authentification

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée. Une photocopie lisible suffit.

Légalisation de signature

Dans certains cas, les notaires ou agences de location demandent une légalisation de signature. Nous vous rappelons que cette démarche s'effectue en mairie; la signature doit être apposée devant la secrétaire de mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Reçue en mairie pour les nouveaux arrivants sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- ☞ Carte d'Identité
- ☞ Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois

Il est également possible de s'inscrire sur la plate forme Elire via votre compte France Connect. Les pièces justificatives ci-dessus seront alors scannées et jointe au dossier de demande d'inscription.

Service National Universel

Le recensement est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons, à l'âge de 16 ans. Les parents veilleront à faire effectuer cette inscription à la mairie du domicile au mieux dans le courant du 16ème anniversaire. Il faut se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. Elle est réclamée lors des inscriptions aux examens et aux concours (Bac, Bep, permis de conduire ...)

Le recensement permet d'effectuer ensuite la journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Déclaration de perte ou de vol

Pour les papiers d'identité, déclaration de perte doit être effectuée à la mairie. En cas de vol, c'est le commissariat de police ou la gendarmerie où s'est produit le vol, qui établira ce document.

Pour les papiers du véhicule, les déclarations de perte ou de vol seront enregistrées au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu présumé.

Rappel: quelques gestes citoyens

Les chiens dangereux

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux sont tenus de déclarer leurs chiens à la mairie. Le **permis de détention** est délivré par arrêté du maire de la commune où réside le propriétaire, après consultation et validation par un vétérinaire inscrit à l'ordre national des vétérinaires français.

La loi du 6 janvier 1999 crée 2 catégories de chiens dangereux:

☞ Les chiens d'attaque de **catégorie 1**. (pitt-bull, mastiff, boherbull, tosa), ceux-ci sont interdits dans les lieux publics et les transports en commun. Ils sont acceptés sur la voie publique à condition d'être muselés et tenus en laisse.

☞ Les chiens de garde et de défense de **catégorie 2**. (staffordshire, terrier, américain staffordshire terrier, rottweiler), ceux-ci sont autorisés sur la voie publique, et les transports en commun, mais muselés et tenus en laisse.



Ceux-ci ne peuvent être détenus que par des personnes majeures et sous certaines conditions.

La loi du code rural permet au maire de demander au détenteur d'un chien susceptible de présenter un danger, de faire procéder par un vétérinaire à une **évaluation comportementale** de l'animal afin d'en mesurer le risque.

Brûlage de déchets et tonte des pelouses

Concernant les feux destinés à brûler les déchets de jardin (branchages, herbes, chutes de bois...) ainsi que des feux destinés à brûler les vieux pneumatiques et autres substances industrielles, nous recevons le lot de plaintes habituelles...

Aussi nous nous conformons à l'article 84 du règlement sanitaire.

Considérant qu'une déchetterie est ouverte à proximité et que le brûlage des déchets de toute nature occasionne des nuisances pour le voisinage...

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est interdit »

Environnement et développement durable sont des préoccupations de notre commune.

Se référer au règlement départemental pour les tontes de pelouse.

Vitesse excessive



La **vitesse excessive** pratiquée par nombre d'automobilistes **dans notre village** est intolérable! La traversée devrait se faire à 50 km/h! voire à 30 km/h à certains endroits...Et pourtant certains passent bien au-delà dans certaines zones!

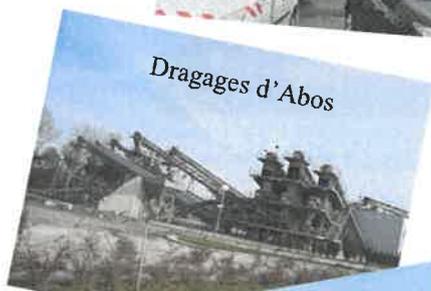
Soyons prudents!

La **circulation des véhicules à moteur** de tous genres et notamment les **quads et motos cross** est interdite selon l'arrêté municipal du 6 septembre 1989, sur les itinéraires de randonnée pédestre et les parcours sportifs vtt **dans les bois d'Abos**.

Il est toutefois bon de préciser que ces parcours sont destinés à faire de la balade. Pour les mordus de la vitesse, des circuits sont à leur disposition ailleurs. A bon entendeur!



Le « patchwork » économique



Economie

La commune d'Abos attire des entrepreneurs, des artisans et quelques commerces, grâce à sa situation géographique privilégiée. Voici pour information les entreprises, artisans et commerces situés sur notre commune :

ADSL	Mécanique engins BTP	ZA Abos Tarsacq	089297621 0
AMH Isolation	Isolation-Peinture-revêtement	8, route du bois	0624353912
BETON CONTR. du BEARN	Fabrication de béton	Rte gravière	0559600334
CASTELAIN	Plâtrerie	1 lot. des Cournières	0621375650
C'D'OFFICE	Admin. Gestion Organisation	25 rue Forcade	0687547263
DEFI INFORMATIQUE	Editeur de logiciels	ZA Abos-Tarsacq	0559607159
FANFELLE GAUSSENS	Horticulture	Plaine d'Abos	0559066161
GL AUTOMOBILES	Achat / Vente de véhicules	4, chemin des Hosses	0674091174
INTERIEUR 64	Rénov. et neuf (tout corps d'état)	2, rte de Pau	0620248203
JOUANCHICOT	Recyclage déchets, transport	ZA Abos-Tarsacq	0559607180
KF AUTOMOBILES	Garage et vente de véhicules	2, chemin des Hosses	0559680434
LACAMPAGNE	Négoce de mat. de construction	ZA Abos-Tarsacq	0559213062
LAMOTHE	Culture et commerce de muguet	2, place du Prat	0559602142
LAV'CAR	Station de lavage	5, Chemin des Hosses	0238519902
LIF'TIFS	Coiffure mixte	Rond Point Préfabos	0559335415
MARLAT	Peinture bâtiment	2, rue Sedze	0619299907
MECA-CENTRIFUGATION	Maintenance industrielle	2 ZA Abos-Tarsacq	0559600606
MGR (Martins)	Travaux de maçonnerie	3, chemin de Hosses	0619463617
NEMMO	Maintenance machines outils	8, chemin de Hosses	0661460582
NUNEZ	Artisan plaquiste jointeur	4, rue Haut	0665644563
PEYRETTE	Motoculture	6, chemin de Hosses	0671031599
PREFABOS	Fabrication d'éléments en béton	ZA Abos-Tarsacq	0559609550
PYRENEES ENROBE	Production d'enrobé	ZA Abos-Tarsacq	0559601187
S.D AUTOMOBILES	Vente de véhicules	Rond Point Préfabos	0559605004
SOPRAVEM	Fabrication de produits en béton	Rte Gravière	0559603801
SUDOTRANS	Transport logistique	7, chemin de Hosses	0559601023
SUPERVIELLE	Charpente couverture	8, rte de Tarsacq	0559603028
USINART	Usinage mécanique	8, chemin de Hosses	0551428701
ZP HABITAT	Menuiserie Alu, P.V.C, bois	8, chemin Hosses	0650699661

Le coin des associations

Quilles de neuf

Section de l'Avenir Abosien

Jeu de quilles de neuf pratiqué au plantier Maunas.

Composition du bureau

Président : Artaxet Philippe

Trésorier : Maunas Henri

Secrétaire : Adenis Roger

Membres : Toulet Jean Claude

Adhérents : 4

Adhésion : Licence dirigeant 20 €, licence sportive 25 €, licence loisir: 8€

Contact : Artaxet Ph. : 06 20 30 24 90



Manifestations annuelles :

Nouvelle saison perturbée par la covid. Nous avons pu faire un mini championnat de France et un championnat départemental. Le vétéran Henri Maunas a remporté le championnat à Beuste et a également participé aux finales fédérales à Oloron.

En collaboration avec le club de Monein, la coupe souvenir a vu le tir de qualification sur le plantier d'Abos le 6 novembre 2021.

Pour 2022, le championnat de France a redémarré avec 12 concours au programme.

Le mot du président :

Bonne saison, prenez soin de vous et de vos proches !

Quillette abosienne

Activité: Jeux de quilles de six.

Entraînements prévus tous les jeudis soir de 18h à 20h . De fin février à début juillet.

Composition du bureau

Président : Adenis Roger

Vice-président : Adenis Joël

Trésorier : Artaxet Philippe

Trésorière adjointe : Adenis Annie

Secrétaire : Beaumer Emilie,

Secrétaire adjoint: Adenis Fabrice.

Membres : Tous les licenciés

Nombre d'adhérents : 31

Tarif d'adhésion : 25€

gratuit pour les moins de 16 ans.

Contact pour plus de renseignements :

Adenis Roger :

☎ 05 59 60 31 50 / 06 24 04 00 34



Bilan des activités 2021 :

Manifestations en février et mars puis arrêt des compétitions suite à la covid.

Manifestations prévues en 2022 :

Samedi 19 février et 26 février 2022 après midi.

Dimanche 5 juin 2022, toute la journée pour la coupe de ville d'Abos.

Sous couvert des autorisations de la FFBSQ.

Le mot du président :

Vous êtes tous les bienvenus pour venir apprendre à jouer aux quilles, petits et grands!

Lous Esbagats

Génération mouvement

Composition du bureau:

Présidente : Wattiez A.M

Vice-Président : Maunas Henri

Trésorière : Cazalère Solange

Trésorière adjointe : Gabaig Marcelle

Secrétaire : Poeymarie Evelyne

Membres : Laporte-Fauret Pierre, Christiane Baraqué, Goillard Christian, Goillard MC, Roger Adenis, Yves Conte

Nombre d'adhérents : 42

Tarif adhésion : 24 €

Contact pour plus de renseignements:

Cazalère Solange : 05 59 60 13 83 ou

06 87 17 92 95



Mot de la présidente:

Année blanche...

Le club est ouvert aux jeunes retraités!

Le sac de billes

Association de parents d'élèves organisant des manifestations comme la soirée des lampions, tombola, loto, vente de fleurs, kermesse,...

Bilan des activités 2021:

- soirée de retrouvailles des parents d'élèves,
- soirée des lumières avec défilé illuminé par des lampions des enfants avec la participation du corps enseignant et suivi d'une soirée tartinade

Manifestations annuelles :

- Vente de billets de tombola et lots à distribuer lors d'une soirée spéciale
- Loto des écoles
- Vente de fleurs
- Fête des écoles

Contact pour plus de renseignements :

Marie Annick Placido : 06 74 28 55 60

Adresse mail : sacdebilles64@gmail.com

Composition du bureau:

Présidente : Placido Marie Annick

Vice-Président : Moisan Olivier

Trésorière : Laporte Sandra

Trésorier adjoint : Vesaro Pierre

Secrétaire : Cortijo Carine

Secrétaire adjointe : Secail Emilie

Mot de la présidente :

Nous sommes toujours dans un contexte particulier mais nous essayons de faire au mieux pour nous projeter et avancer pour nos enfants. Par ces différentes manifestations, nous pouvons aider aux divers projets et sorties scolaires. Nous remercions les enseignants et les parents de tous les élèves d'être présents et à contribuer à la réussite de ces manifestations.



ACCA Abos

**Activité:**

Régulation des nuisibles, battues aux Chevreuil, Sanglier et Renard, gestion des dégâts.

Le bureau : **Président :** Trébucq Christian 06 14 13 21 20
Trésorier : Loustalet-Lacourette Bruno 06 52 87 54 02
Secrétaire : Dutto Jean 07 70 19 89 50

Adhérents : 45 **Adhésion:** 15€ (abosien) 35€ (extérieur)

Bilan des activités et manifestations 2021: gestion de territoire et régulation ESOD (ex nuisibles).

ESOD: Espèces Susceptibles d'Occasionner les Dégâts

Le mot du président : Je remercie toute l'équipe de chasse qui, tout au long de la saison, a répondu présent.

Un bilan cynégétique très compliqué à établir (grippe aviaire, covid à répétition n'ont épargné personne).

L'administration ne nous a pas facilité la tâche: déclaration de chambre froide, respect d'hygiène, rupture de la chaîne de froid pour la transformation de produit.

Nous avons refait les peintures intérieures du local de chasse.

Merci à tous et vive l'ACCA!

Avenir Abosien Basket

**Composition du bureau**

Président : Marques Samuel
Secrétaire : Maunas Christophe
Trésorière : Martins Sandrine

Bilan 2020/2021:

En raison de la pandémie très peu de rencontres ont pu se dérouler et tous les championnats ont été annulés au mois de décembre.

Cette saison pour nos 50 licenciés, c'est le retour au jeu avec des jeunes engagés dans toutes les catégories filles et garçons grâce à des ententes avec les clubs de Lahourcade, Monein et Mourenx.

Le mot du président:

Petit retour de 60 ans en arrière :

Le 19 avril 1961 s'est tenu à Abos l'assemblée constitutive de l'avenir Abosien suite à laquelle le premier bureau a été élu :

-Président : Laborde Eugène

-Vice-président : Lahargue Marcel

-Secrétaire : De Bordeu Charles

-Trésorier : Cazalère Jean-Marie

-Membre actif : Laborde Jean, Lamothe Jean, Laborde Lucien, Vicky Claude, Zorzetto Louis, Sigé Henri, Loupéré Jean-Louis, Broqués Julien.

Nous avons une pensée pour ces pionniers ainsi que pour tous les bénévoles (dirigeants, entraîneurs, arbitres) qui ont œuvré depuis 60 ans pour que nos enfants continuent la pratique du basket.

Club d'éducation canine

Composition du bureau :

Présidente: Bouquet Marion **Vice président:** Escalier Didier
Trésorière: De Pablos Delphine **Secrétaire:** Roudouleuse Lucie
Membres : Escalier Catherine et Camguilhem Laura



Adhérents : 80 en moyenne **Tarif d'adhésion :** 84€

Activité: L'Association a pour objet de conseiller et de guider ses adhérents dans l'éducation de leurs chiens pour que ceux-ci s'intègrent bien dans l'environnement social, et assurer la promotion et la bonne pratique des activités canines reconnues par la Société Centrale Canine. Les cours ont lieu sur le terrain du club et dans son environnement proche, route de Parbayse, le samedi dès 9h jusqu'à 17h environ suivant les disciplines. Les adhérents peuvent pratiquer au CECABos : école du chiot, éducation canine, préparation au certificat de sociabilité et aptitude et l'utilisation (CSAU), obéissance canine, sauvetage en surfaces (quêtes), agility et IGP.

Pour plus d'information: cecabos@outlook.fr

Bilan des activités et manifestations proposées en 2020 : Le CECABos a assuré l'organisation de son concours annuel de RCI/IGP avec 15 binômes au mois de février. Le concours d'obéissance en septembre 2020 a également pu avoir lieu avec 49 participants. A ce jour, les différentes sections sportives accueillent • AGILITY : 19 pratiquants dont 18 licenciés • IGP/RCI : 6 pratiquants et 1 licencié • Obéissance : 25 pratiquants et 25 licenciés • Sauvetage : 10 pratiquants et 8 licenciés L'année 2020 étant marquée par la pandémie de Covid-19, peu de concours ont pu être organisés, et la majorité des grandes finales ont été annulées. 2021 subit la même tournure, les qualifications sont ajustées et les finales nationales sont reportées.

Manifestations annuelles prévues en 2022 : Stages : 2 journées RCI/IGP sur le second semestre 2021 (dimanche) • Stage conditionnement opérant - Stage Commissaire Obéissance : Mise à niveau au nouveau règlement 2022 et formation de nouveaux commissaires. 1 w.e 2022 • Stage Moniteur d'Education Canine Niveau 1 : 3 w.e 2022 • Stage d'Obéissance : 30 avril et 1er mai 2022
 Concours : • Sauvetage en surfaces : 02/2022 • Obéissance : 10/04/2022 jugé par Mme RIVAL • Agility : 28/08/2022

Mot du Président (e) : Le club d'éducation canine d'Abos est une association qui existe depuis 33 ans. En 2021, j'ai été élue présidente, et je suis honorée de représenter ce club, où règne une ambiance familiale et solidaire. Les équipes présentes en concours se démarquent par la qualité de leur travail, et ce dans toutes les disciplines pratiquées à Abos. Nous avons également une école du chiot qui permet aux propriétaires de jeunes chiens d'avoir les bonnes bases pour éduquer leurs chiens, et le cours des adultes permet d'accompagner les propriétaires en difficultés vers une relation harmonieuse avec leur compagnon.

Pesc'Abos

Activité: Pêche dans les lacs des Cournères

Composition du bureau :

Présidents : De Vargas Lukas et Secail Sylvain

Trésorier: Dos Santos Guillaume

Trésorier adjoint: Sanchez Yanis

Secrétaire: Balayre Alexis

Membres : Tous les détenteurs de la carte de pêche



PESC'ABOS

Manifestations annuelles prévues en 2022:

Lâchers de truites les dimanches 6 février, 6 mars, 3 avril, 1 mai
 Buvette et grillades

Nombre d'adhérents : 40

Tarif d'adhésion :

0 à 10 ans Gratuit

11 à 15 ans : 5€

16 ans et plus, Abosien : 10 €

Extérieur: 13€

Mot du président : Nous vous donnons rendez-vous chaque premier dimanche entre février et mai pour passer un bon moment convivial en famille ou entre amis. Sur place, vous allez pouvoir vous restaurer et vous hydrater tout en prenant plaisir à pêcher de belles truites.

Adishatz, le bureau de Pesc'Abos

Pala abosienne



Activité:

Pala en mur à gauche

Composition du bureau :

Présidents d'honneur : Cazalère Jean-Pierre, Barraqué Jean, Trébucq René.

Président : Conchez Patrick

Vice-Président : Lamarque Daniel

Secrétaires : De Andrade Louissette et Marrou Fanny

Secrétaire adjointe : Lahitte Danielle

Trésorier : Abadie Joël

Trésorier adjoint : Cabanéro Kevin

Manifestations annuelles prévues en 2022:

Le tournoi de Pala en mur à gauche sera organisé suivant les conditions sanitaires

Le mot du président:

Après deux années sans tournoi, nous espérons vous retrouver sur la cancha pour l'édition 2022 du tournoi de pala mur à gauche.

Contact pour plus de renseignements :

Lamarque Daniel : 06.20.96.78.00

Conchez Patrick : 06.99.35.88.61

Comité des fêtes



Composition du Bureau :

Co-présidents : Barlet Jean et Poustis Anthony

Trésorier : Cazalère Paul

Trésorier Adjoint: De Vargas Rémy

Secrétaire : Marrou Fanny

Secrétaire Adjointe : Cazalère Lisa

Membres : Fabien Ballyet, Cédric Artaxet, Rémi Peyres, Céline Girard, Julie Andrès, Jérémy Lahitte, Tanguy Muller, Jérémy Tillieux, Lilian Supervielle, Lukas De Vargas, Marion Martinez, Pierrick Garnier, Florian Maunas, Xavier Martins, Florie Pourrère, Oriane Garnier, Mathieu Ribeiro, Maël Lacrouts, Emilie Barel, Anaïs Barel, Alexia Cabanéro, Ruben Guilbaud, Guillaume Dos Santos, Mélanie Marques, Romane Claverie et Gabriel Barlet.

Manifestations Annuelles :(sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire actuelle)

Repas Moules-frites : 23 avril 2022

CATABE (quêtes pour les fêtes) : week-ends du 3-4 et du 10-11 juin 2022

Fêtes d'Abos : du 22 au 26 juin 2022

Vous avez 16 ans ou plus et vous souhaitez vous engager dans la vie association de notre village? Nous vous accueillerons avec joie au sein du comité des fêtes!

En espérant vous retrouver dans un meilleur contexte en 2022!

Contactez-nous par téléphone ou par mail :

Jean Barlet : 06.08.06.82.35

Anthony Poustis : 06.41.30.23.81

comitedesfetesabos@gmail.com

Pour suivre les actualités du Comité des Fêtes, retrouvez-nous sur nos pages Facebook et Instagram!

Gym Abosienne



Activité: Gym à la maison pour tous

Lundi et Mercredi 19h/20h : Global training (cardio, stretching, parcours, step... Dynamique et diversifié)

Lundi et jeudi 9h30/10h30 : Zen.Fit (inspirée de pilates, yoga : étirements, équilibre, renforcement musculaire,...)

Jeudi 10h30/11h30: Gym adaptée, très douce, gym séniors

Adhérents: 56

Tarifs d'adhésion: Abonnement annuel : 1 cours/sem : 80 €

2 cours/sem : 120 €

Contact pour plus de renseignements:

Poeymarie Evelyne : 06 16 18 04 76

Salvador Evelyne : 06 66 42 94 01



Composition du bureau

Présidente : Poeymarie Evelyne

Vice-Présidente : Pédelahore Patricia

Trésorière : Salvador Evelyne

Secrétaire : Trébucq Marie-Hélène

Facilitateur : Hourcade Guy

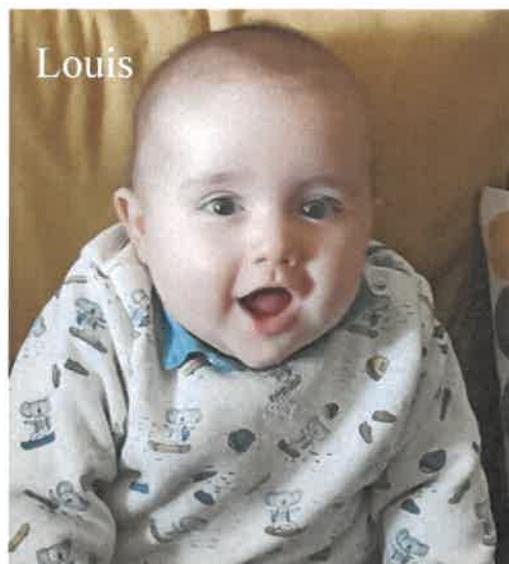
Le mot de la présidente:

Les contraintes sanitaires nous ont fait perdre quelques adhérents mais l'effectif reste correct. Voulant respecter les gestes barrières, nous avons demandé un petit effort : la salle des sports n'étant pas chauffée, la température est un peu fraîche certains jours et en décourage quelques uns. Mais Magali met tout en œuvre pour réchauffer la petite troupe :-)

Nous pouvons ainsi honorer les créneaux du matin en toute sécurité. Merci à tous pour votre compréhension.

Le bureau vous remercie pour votre assiduité et vous souhaite une bonne année et bonne santé.

Prenez soin de vous.

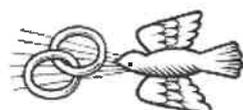


Etat civil 2021



GENTILHOMME Jade, Lily-Rose
RODRIGUES DIAS Louis
IBARRA Alix

17 juin 2021 à PAU
28 juillet 2021 à PAU
16 décembre 2021 à PAU



GIUSEPPI Thibaut, Pierre, Marie
& PEREIRA DE OLIVEIRA Cindy

08 mai 2021

NUNEZ Julien, José
& NUNEZ Julie, Eva, Anne

31 juillet 2021

MAGRE François
& LABOURDETTE-NAUDET-LAPÈRE Elise

18 septembre 2021



CABANÉRO François, Jean
COTTON Louise
GAUTIER Yvonne Marie
MALABAT André, Emile
PEYRÉ Gabrielle, Marie
TORMEN Sergio

10 juillet 2021 à Pau
09 décembre 2021 à Parbayse
13 décembre 2021 à Brunoy
19 novembre 2021 à Pau
30 novembre 2021 à Monein
11 octobre 2021 à Abos

